Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900252-20251216-DCM_2025_34-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE CAST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 décembre 2025, à 20 h 30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni en la mairie de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de Cast.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Sylvie ROGNANT, Caroline HASCOËT, Armelle MOLAC et Gaël ROGNANT

Procurations : Armelle MOLAC donne pouvoir à Monsieur Maurice JACQ

Secrétaire de séance : Frédéric LAMBALLE

DÉLIBÉRATION 34-2025 : DEMANDE DE SUBVENTION – PACTE FINISTERE 2030 VOLET 1 : REMPLACEMENT DU SOL DU CITY STADE

Dans le cadre du Pacte Finistère 2030, il est proposé de soumettre le dossier de remplacement du sol du City Stade estimé à 13 131€ HT pour l'année 2026.

En effet, il est indiqué que le City Stade a plus de 15 ans et que le sol est faïencé, usé. En parallèle, il conviendra de remplacer les lames de bois usées.

Le plan prévisionnel de financement s'établit comme suit :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	%
Etat			00.00 %
Département	PACTE 2030	10 000 €	76.20 %
Autofinancement		3 131 €	23,80 %
Total HT		**13 131 €**	**100.00 %**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 13 131€ HT.

APPROUVE le plan de financement exposé.

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du Pacte Finistère 2030 Volet 1 - pour l'année 2026.

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE
Jacques GOUEROU

MAIRIE DE CAST
29270 CAST (FINISTERE)